



**SAISON 2018-2019
INSCRIPTION NATATION
ROC- Jeunes 1 ROYAN**



N° de Licence : (Si déjà adhérent la saison dernière)
 Nom : Prénom : Sexe : M / F
 Date de Naissance : / / Lieu : Nationalité :

Coordonnées des parents ou responsable légal

Nom (si différent du nom de l'enfant) :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. maison : Tél. portable 1 : Tél. portable 2 :
 E-mail :

J'accepte de recevoir des documents du club par e-mail
Parents, êtes-vous officiel ? NON A B C **Si non, voulez-vous le devenir ? Oui Non**
Etes-vous prêt à donner de votre temps pour certaines compétitions : Oui Non

HORAIRES (2013 – 2010) Pour cette saison, votre enfant aura les horaires* suivants :

Lundi	Mardi	Jeudi	Votre enfant devra être présent au minimum 2 séances par semaine
17h30-18h30	17h30-18h30	17h30-18h30	

* Les horaires ci-dessus sont indicatifs (sous réserve de modification de nos créneaux d'utilisation des piscines par la mairie de Royan.)

Attention Les parents ne sont pas autorisés à venir sur le bassin.

PAIEMENT (uniquement par chèque (s)) # Sur le tarif d'adhésion initial

Chèque(s) à l'ordre de ROC Natation, daté(s) du jour d'inscription (interdiction d'antidater). Maximum de 4 chèques par adhérent dont le premier d'un montant minimum de 50 € et les deux autres de la différence à votre convenance.			Prénom
	1er adhérent 170 euros		
	2ème adhérent - 20 euros#		
	3ème adhérent - 40 euros#		

Pour une meilleure gestion des dossiers, nous vous remercions de bien vouloir établir un règlement par adhérent (pas de cumul).

Titulaire du ou des chèque (s) : Nb de chèques :

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e),..... donne l'autorisation à ROC Natation à prendre des images de l'adhérent , et de les utiliser et/ou diffuser (sur son site Internet, expositions de photo , diaporamas, journal du club, médias.....)

Refus du droit à l'image Acceptation du droit à l'image

Fait à..... Le.....
 Signature (du représentant légal pour les mineurs)

Aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison à la demande de l'adhérent au-delà du deuxième mois suivant l'inscription. Sauf pour déménagement sur justificatif. Dans ce cas, il sera retenu une somme équivalente au montant de la licence, des frais d'adhésion, et une somme en prorata des mois effectués.

Disposition relative au certificat médical :

<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/pratique-securite/securite-sur-la-voie-publique/article/Le-certificat-medical>

- JOINDRE**
- 1 Certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation en compétition en cas de nouvelle inscription ou le questionnaire de santé (QS-Sport)
 - Vos chèques de règlement
 - Le formulaire FFN 2019 de renseignement et d'assurance (Licence FFN)
 - Le droit à l'image

